

Pour diffusion immédiate  
Le 5 avril 2007

n° 07-050

## **Annonce de la révision du financement des municipalités**

WHITEHORSE – Le ministre des Services aux collectivités, M. Glenn Hart, a annoncé une révision permettant d'examiner la structure du financement des administrations locales en fonction de leur responsabilité dans la prestation de programmes et de services.

« Comme l'économie yukonnaise continue de se rétablir et de croître, le moment est bien choisi pour analyser la pertinence du financement des administrations municipales », a dit le ministre Hart. « Avec l'ajout du revenu de la taxe sur le combustible, de même que l'accès possible à des subventions et au programme FIMR pour les infrastructures locales, il existe un grand nombre de nouvelles sources de financement à prendre en considération. »

L'objectif de la révision du financement est d'évaluer, en collaboration avec l'Association of Yukon Communities (AYC), les exigences financières réelles et actuelles des collectivités en fonction de la prestation de programmes et de services à leurs citoyens, et de déterminer les domaines où il y a place à amélioration.

M. Hart a souligné que cette révision est importante et qu'elle fait partie des priorités de son ministère. « J'ai la conviction qu'en travaillant de concert avec la AYC nous pouvons effectuer la révision avec diligence raisonnable d'ici la fin de l'été. Nous engageons le processus dès maintenant pour nous assurer que la capacité fiscale des collectivités est convenable », a ajouté le ministre Hart.

Le ministère des Services aux collectivités appuie la constitution ordonnée et le bon fonctionnement des administrations locales existantes, administre l'octroi de diverses subventions aux municipalités et aux collectivités locales, et offre son aide avec les initiatives et les opérations de gouvernance locale. Le Ministère travaille directement avec les municipalités au sujet de questions qui touchent les obligations législatives, la prestation de conseils et d'aide sur différents sujets, l'interprétation de la loi, les rôles et les relations du conseil ou de l'administration, l'administration des élections, ainsi que d'autres questions d'ordre communautaire.

-30-

Renseignements :

Roxanne Vallevand  
Communications  
Conseil des ministres  
867-633-7949  
[roxanne.vallevand@gov.yk.ca](mailto:roxanne.vallevand@gov.yk.ca)

Doug Caldwell  
Communications  
Services aux collectivités  
867-667-8065  
[doug.caldwell@gov.yk.ca](mailto:doug.caldwell@gov.yk.ca)